

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22 NOVEMBRE 2021

Absents : David CARRICONDO – Louis COSTA - Cédric LEGAT

Procurations : L. COSTA à S. DELMAS – C. LEGAT à F. LAFOUGERE

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18/10/2021

Le procès-verbal de la séance du 18/10/2021 est adopté à l'unanimité des présents.

2. VENTES DE PARCELLES DU LOTISSEMENT COMMUNAL

Arrivée de B. BISSUEL à 19h53

Dans la perspective de la signature des compromis, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de valider les ventes des parcelles pour lesquelles une promesse d'achat a été signée :

- Parcelle n° 02 d'une superficie de 628 m², dont 628 m² en lot principal, pour un montant de 40 000 €, au profit de M. et Mme PLANCHET,
- Parcelle n° 03 d'une superficie de 871 m², dont 871 m² en lot principal, pour un montant de 50 500 €, au profit de M. et Mme PANZERRI,
- Parcelle n° 24 d'une superficie de 657 m², dont 657 m² en lot principal, pour un montant de 40 000 €, au profit de M. et Mme DUMONT,
- Parcelle n° 12 d'une superficie de 713 m², dont 483 m² en lot principal et 230 m² en lot bis, pour un montant de 36 000 €, au profit de M. JEANNIN et Mme MIGEAT,
- Parcelle n° 13 d'une superficie de 692 m², dont 466 m² en lot principal et 226 m² en lot bis, pour un montant de 35 500 €, au profit de M. RAMBAUD,
- Parcelle n° 21 d'une superficie de 657 m², dont 657 m² en lot principal, pour un montant de 40 800 €, au profit de M. FERREIRA et Mme FIGUEIRADO,
- Parcelle n° 22 d'une superficie de 813 m², dont 813 m² en lot principal, pour un montant de 48 000 €, au profit de M. et Mme DARMET,

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour ces 7 délibérations.

3. CONVENTION AVEC LES CARRIERES THOMAS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la commune avait pris une délibération, en 1984, afin que les Carrières Thomas fournissent gratuitement des granulats pour l'entretien de la voirie communale. Il rappelle également avoir eu des rendez-vous avec Monsieur Laurent THOMAS à ce sujet. Afin d'être dans la légalité, ce dernier propose à la collectivité de mettre en place une convention, signée par les 2 parties, pour la fourniture de granulats à hauteur de 4 000,00 € HT par an.

Monsieur le Maire a pris contact avec le cabinet d'avocats Petit qui a confirmé que la délibération, unilatérale, prise en 1984 ne reposait sur aucun fondement juridique tangible ; le rôle du conseil municipal se limitant à émettre un avis sur les installations dites classées. Le cabinet d'avocat souligne également que cette convention couvre la collectivité en matière de commande publique. Il propose donc de signer la convention sus citée avec la SA Carrières Thomas.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

4. SIEL – MISE EN PLACE DE CONVENTION POUR LA GESTION DU CADASTRE

Monsieur le Maire indique aux élus que la collectivité conventionne avec le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) pour la fourniture d'un accès à un portail dédié au cadastre. Cette convention se termine le 31/12/2021 et il propose de renouveler cette convention pour une durée de 6 ans pour un coût annuel de 220 €.

Le SIEL propose également de conventionner pour la mise en place d'un portail dédié à la mise à jour des adresses de la commune ; convention d'une durée de 6 ans sans coût pour la collectivité.

Il propose à l'assemblée délibérante de valider ces 2 conventions.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour ces 2 délibérations.

5. MODIFICATION DES STATUTS DE LA CC DE FOREZ-EST

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes de Forez-Est a décidé, au 01/01/2020, de transférer, pour l'ensemble de son territoire, la compétence Assainissement Non Collectif au SIMA Coise. De ce fait, cette compétence doit être retirée des statuts de la CC de Forez-Est. Il propose de valider cette modification de statuts de la CC de Forez-Est ; modification adoptée en Conseil Communautaire le 03/11/2021.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

5. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Monsieur le Maire rappelle que la commune doit faire ses demandes de subventions auprès du Département de la Loire avant le 31/12/2021.

Il propose de faire une demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité pour les travaux suivants :

- réfection du mur de la cour de la cantine (La Ruche),
- mise en place d'un système de régulation pour le chauffage du groupe scolaire afin de pouvoir « piloter » le chauffage à distance et réaliser des économies.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

5. DENEIGEMENT DES VOIRIES COMMUNALES

Sébastien ALLIER, adjoint, rappelle que, suite au départ en retraite de Jean-Pierre Thomas, la commune doit chercher un nouveau mode de système pour le déneigement des voiries communales ; le déneigement étant assuré par ses soins avec la lame de déneigement et la location d'un tracteur de la CUMA du Four à Chaux. Il a pris contact avec l'entreprise Pascal Laurent à ce sujet mais impossible pour celle-ci de couvrir l'ensemble du village. En conséquence, il a contacté un agriculteur qui assurera le déneigement du village et de la partie ouest de la commune. P. Laurent devrait assurer la partie est et le hameau de Monternaud.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

7. SUBVENTION 2022 – 48 H DE LA CREATION

Conjointement, les musées de Bussières et Panissières organiseront, du 31 mars au 03 avril 2022, une nouvelle édition des 48h de la création. A cette occasion, le concours de création est reconduit. Ils proposent aux communes membres de « Terres de tisseurs, terre d'excellence » de participer à ce prix à hauteur de 60 € par commune.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

8. QUESTIONS DIVERSES

Sébastien DELMAS informe les élus qu'une dotation de vêtements sera faite aux agents.

Il fait également un point sur les bâtiments communaux :

- l'entretien de l'ensemble des chaudières a été réalisé,
- le câblage internet/téléphone a été fait pour la garderie pendant les vacances scolaires (cela permettra de résilier l'abonnement correspondant),
- le nettoyage de la terrasse bois de la mairie a été fait afin de limiter les risques de chute.

Le 08/11/2021 a eu lieu la réunion des présidents d'association afin de faire un point pour chaque association et établir le calendrier des manifestations de l'année 2022. A noter, le club Détente et Loisirs sera mis en sommeil début 2022.

Magali SABOT indique que l'office du tourisme CC de Forez-Est l'a sollicitée pour une rencontre avec les élus et le secrétariat pour faire un point sur la communication. Le rendez-vous est fixé au 10/12/2021 avec S. Delmas et Stéphanie Charbonnier.

Elle précise que certains stationnements Chemin de Château Gaillard sont dangereux ; un courrier sera fait aux riverains concernés.

Elle fait le point sur les festivités prévues par la commission des solidarités (ces festivités sont programmées mais pourront faire l'objet de modifications et/ou annulations en fonction des directives gouvernementales) :

- MAPA Chantepierre : un goûter avec les résidents est prévu le 03/12/2021
- Pour les aînés de la commune : repas (36 personnes inscrites à ce jour) ou colis (37 prévus à ce jour).

Le marché de Noël est programmé le 14/12/2021 (sauf directives gouvernementales contraires) : 28 participants. Affiches posées et flyers distribués. Un arrêté municipal est à prévoir pour régler la circulation et le stationnement. L'Assiette de St Marcel assurera la confection du vin chaud.

Evelyne THOMAS fait un point sur l'activité du Conseil Municipal des Enfants. A l'occasion de la journée des droits de l'enfant, une rencontre est organisée le 04/12/2021 avec le CME de Néronde. L'après-midi de cette même journée, les jeunes élus participeront à la décoration du village.

Estelle DUFOUR précise que la commission communale « sécurité » s'est réunie en mairie pour recenser les bornes incendie ; ce travail est à poursuivre notamment l'inventaire des coordonnées GPS de chacune d'entre elles. Des devis de réparation sont également en attente.

Bernard BISSUEL indique qu'il a représenté la commune à différentes réunions :

- 19/10/2021 : Natura 2000 à Dancé
- 19/10/2021 : Taillage des haies à Chazelle sur Lyon avec présentation de divers matériels de taillage ; il s'avère que l'épareuse reste le moyen le plus adapté.
- 08/11/2021 : Réunion Nature et Patrimoine pour le sentier GR Terre de tisseurs

Il indique que le sentier de la Côte est dangereux et qu'il convient de le réparer.

Le 18/11/2021, les Pas Pressés ont réalisé une corvée de nettoyage de fossés (Lozy, Puits Bayard.

Il représentera la commune à la réunion du CLIC du Barrage de Villerest le 27 novembre prochain.

Il a participé, avec F. Lafougère, à une réunion « Rencontres du Château le 20/11/2021.

Il rappelle que le téléthon aura lieu le 27/11/2021 (marche, marche nordique, trail....).

Nathalie CRIONNET précise qu'un échange de livres de la bibliothèque est prévu le 26/11/2021.

Elle a représenté la commune à l'AG de l'ADMR de Balbigny le 28/11/2021. Cette association a reçu le trophée de meilleure gestion au niveau national, tant au niveau des clients que du personnel.

Les décorations de Noël ont été réalisées en partenariat avec le Foyer Roche-Félines.

Hervé GROSBELLET demande si le marché de Noël pourra déborder au-delà des 19h00 prévues. Il lui est répondu que cela devrait être le cas mais certains exposants ne peuvent rester au-delà de cet horaire.

Il demande si M. Jeannin, responsable de la gestion des salles MTL et La Ruche, pourra être présenté aux élus. S. Delmas lui demandera de venir à une des prochaines séances.

Il demande s'il pourra être fait un appel dans les prochaines Brèves pour renforcer la commission des solidarités en rappelant les missions de la commission ; cela sera fait.

Il précise également que le ligérien, Loïc Vergnaud, médaillé aux jeux paralympiques en handbike, viendra faire une visite sur le téléthon du 27/11/2021.

Jean-Claude TISSOT fait le point sur la réunion avec Madame la Préfète concernant la pandémie.

Maryline VERNE a participé au Conseil d'école le 16/11/2021 ; effectif : 70 élèves (69 prévus pour la rentrée scolaire 2022/2023). Les activités USEP et piscine ont repris.

Une réunion a été organisée par la CC de Forez-Est sur le service civique : difficile à mettre en œuvre pour l'instant.

Sébastien ALLIER fait le point sur les ventes du lotissement : 6 compromis ont déjà été signés, 3 seront signés cette semaine. 4 permis de construire sont d'ores et déjà acceptés.

Un rendez-vous avec S. Dufour, CC de Forez-Est, est prévu le 23/11/2021 au sujet des containers enterrés.

Frédéric LAFOUGÈRE remettra un trophée à Isabelle Mollon et Harold Feugas dans le cadre de la cérémonie des « Lauréats de l'éco 2021 » organisé par la CC de Forez-Est le 25/11/2021.

Il précise avoir rencontré, avec S. Allier, les représentants de l'Etat pour les délaissés de la RN 82 ; tous les délaissés seront remis à la commune, dont une partie du parking de l'Escale (environ 2000 m²). Une rencontre a été organisée avec M. Teysnot et un promoteur immobilier pour le devenir du restaurant l'Escale.

Si le projet aboutit, il faudra prévoir une modification simplifiée du PLU. Les riverains seront informés du projet avant la réalisation.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 13 décembre 2021 à 19h30.


Le Maire,
Frédéric LAFOUGÈRE

